



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Service des communications

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Réouverture au public du Centre d'archives régional des Îles

Une étape déterminante dans le projet de relance

Îles-de-la-Madeleine, le 4 juillet 2011 – C'est en compagnie du président du Centre d'archives, Sylvio Bénard, et de l'archiviste Hélène Chevarie, que le maire Joël Arseneau a annoncé la réouverture du Centre d'archives régional des Îles pour le mardi 5 juillet 2011. Il s'agit d'une étape déterminante du projet de relance de l'institution vouée à la conservation, au traitement, à la mise en valeur et à la diffusion des archives madeliniennes, fermée depuis août 2007.

« C'est une partie de la mémoire des Madelinots et des Madeliniennes que nous retrouvons aujourd'hui », de déclarer le maire Joël Arseneau. « Un peuple qui oublie son passé à bien peu d'avenir et c'est la raison pour laquelle nous avons travaillé activement, avec plusieurs partenaires, à la relance du Centre d'archives régional des Îles. »

Ouvert au public à compter du mardi 5 juillet, à raison de 25 heures par semaine, le Centre d'archives bénéficie d'un soutien technique ou financier de plusieurs institutions du milieu afin de reprendre son rythme de croisière. Outre la Municipalité des Îles, à travers son programme du Pacte rural, les Caisses Populaires Desjardins des Îles, via leur Fonds de développement du milieu, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Centre d'études collégiales des Îles et le Centre local de développement (CLD) des Îles figurent parmi les principaux partenaires. Ce sont donc plus de 60 000 \$ qui vont être investis pour permettre le fonctionnement du Centre d'archives ces trois prochaines années. Le député Germain Chevarie soutiendra pour sa part la réouverture estivale.

Rappelons cependant que, si le milieu est convaincu de l'importance de l'existence d'une telle institution aux Îles-de-la-Madeleine, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a choisi d'attendre quelques mois avant de renouveler l'agrément du Centre d'archives régional des Îles. BANQ exige que certaines conditions techniques et administratives soient respectées avant de confirmer sa reconnaissance de l'institution et son soutien financier. « La communauté des Îles a trouvé une formule adaptée au milieu pour faire revivre le Centre d'archives, estime le maire Joël Arseneau, nous allons prouver son importance et sa viabilité et nous nous attendons à obtenir un appui tangible de BANQ. »

Le Centre d'archives renferme une quantité de collections de journaux (Le Radar, Le Madelinot), la collection du Fonds Achille Hubert, la liste des naufrages des Îles, une grande partie de la généalogie

madelinienne, de même que de nombreux documents inédits relatifs au patrimoine madelinot. Au cours de la dernière année, un travail minutieux a été effectué afin de numériser les documents, de mettre en place un mode de fonctionnement des archives, des procédures et de développer des outils de recherche en ligne. Le Centre a d'ailleurs un nouveau site Internet à l'adresse <http://centredarchivesdesiles.blogspot.com/>.

– 30 –

Pour information : Elena Haratsaris, conseillère en communication
eharatsaris@muniles.ca
418 986-3100, poste 328